



Forum de Lisbonne 2014

Processus électoraux et consolidation démocratique dans les Pays du Sud de la Méditerranée

*Des processus électoraux intègres et inclusifs comme condition
pour une gouvernance démocratique réussie*

15-16 septembre 2014
Centre Ismaili de Lisbonne

Conclusions

Observations générales

Un processus électoral transparent à toutes ses étapes et la tenue d'élections libres dont le résultat est ouvert, constituent la pierre angulaire d'une saine gouvernance et offrent un gage démocratique aux citoyens.

Si les instruments juridiques et normatifs sont ici des préalables nécessaires, leur pleine efficacité exige l'appui de valeurs, de comportements éthiques et d'autres facteurs qui -tout en n'étant pas nécessairement garantis par la loi –sont également indispensables au succès de l'intégralité du processus.

Au-delà du législatif, c'est donc un ensemble de conditions qui doivent être réunies pour assurer des élections qui consolideront la démocratie et qui assureront le développement d'une société fondée sur les droits de l'homme, l'égalité des chances, la justice, l'équité, la démocratie et la sécurité.

Viser l'intégrité des processus électoraux implique un engagement partagé et responsable de la part de tous les intervenants qui contribuent à leur fonctionnement.

Le Forum de Lisbonne a ainsi discuté du rôle des acteurs et des instruments du processus électoral, en confrontant les situations et les expériences des Pays du Sud de la Méditerranée, et ceux des Pays du Nord de l'Europe ou de l'Amérique latine, afin d'identifier des propositions d'actions concrètes à mettre en œuvre au niveau des différentes étapes du processus.

A l'issue des travaux et pour chacun des sujets abordés, le Forum a formulé les recommandations ci-après énoncées sur les priorités qui doivent orienter les actions de suivi à venir.

Les processus législatifs et normatifs en matière d'élections doivent être un facteur de cohésion et d'intégration et doivent répondre aux trois priorités suivantes :

La loi électorale doit être stable et, pour ce faire, ses principes fondamentaux doivent figurer dans la constitution, alors que les questions de procédure et d'administration électorales doivent pouvoir bénéficier d'une certaine flexibilité pour s'adapter au mieux aux différentes situations.

L'intégrité, la transparence et l'indépendance des instances de l'administration électorale est indispensable pour garantir une administration correcte du processus électoral.

L'impact de chaque élection sur des réformes électorales éventuelles doit être assuré par des mécanismes appropriés qui doivent pouvoir tenir compte d'éventuels dysfonctionnements ou erreurs.

Les partis politiques, et leur participation au processus électoral

Les partis politiques doivent exercer leur mandat dans le plein respect de l'intégrité et de la démocratie interne, notamment en ce qui concerne l'égalité des chances. Pour ce faire, ils doivent pouvoir bénéficier de structures et de ressources – financières et humaines – adéquates.

En période électorale, ils doivent être tout particulièrement tenus à une transparence totale et se doivent de répondre aux attentes et aux besoins des citoyens.

Par ailleurs, les citoyens doivent être sensibilisés à la vie démocratique et encouragés à participer à une vie citoyenne active.

La participation des femmes au processus électoral

La participation des femmes au processus électoral est rendue possible grâce à une démocratie participative et paritaire.

A cet égard, le système des quotas est une contrainte efficace quoiqu'insuffisante pour atteindre la parité.

Il convient donc de donner une priorité élevée aux actions de sensibilisation, d'information et d'échange d'expériences à tous les niveaux pour lutter contre les stéréotypes, pour encourager la visibilité des femmes et pour associer les hommes aux initiatives en faveur d'une politique d'égalité des chances.

Le financement des partis et des campagnes électorales,

Afin de protéger l'intégrité du processus électoral et de garder la confiance des citoyens, il convient de donner une priorité absolue à la mise en place d'un cadre législatif exhaustif qui respecte les standards internationaux tout comme les principes d'équité et de transparence, et dont la mise en œuvre puisse être garantie par des règles pertinentes et applicables et par des sanctions effectives.

La loi doit être conçue et appliquée également comme un instrument garantissant et facilitant des droits fondamentaux tels que l'accès au vote, l'accès à l'information, l'égalité des chances et la participation des minorités.

Le contrôle du financement politique doit être une responsabilité partagée entre les autorités indépendantes de régulation, la société civile (à travers l'observation électorale), les médias, les partis politiques et les citoyens eux-mêmes. A cet effet, il est important de veiller à la mise en place de mécanismes qui facilitent la coopération étroite entre les acteurs institutionnels et non-institutionnels pour qu'ils assurent un contrôle effectif du financement politique.

L'éthique et les processus électoraux

Le processus électoral doit se dérouler – à tous les niveaux et à chacune de ses étapes –, dans l'intérêt de la collectivité comme dans le respect d'autrui, et indépendamment de toutes influences, quel qu'en soit l'origine.

Chaque citoyen doit être sensibilisé et dûment informé de l'enjeu que le processus électoral représente pour la démocratie, de façon à ce qu'il puisse exercer pleinement ses droits et ses devoirs.

Les partis politiques doivent mesurer leur part de responsabilité et l'obligation citoyenne qui leur est faite afin d'instaurer, de respecter et d'exiger de chacun de leurs membres un comportement éthique inaliénable.

L'observation nationale et internationale des élections

La connaissance des processus électoraux et du contexte politique dans lequel se déroulent l'observation des opérations de vote et l'évaluation des élections constituent des outils nécessaires à la compréhension des enjeux électoraux et au renforcement des processus démocratiques.

L'observation internationale des élections contribue ainsi à renforcer la coopération internationale en la matière, à assurer le respect des standards internationaux – ou éventuellement à les améliorer – et à encourager l'échange d'expériences et le transfert de connaissances.

L'observation nationale des élections doit également permettre à la société civile de mieux connaître et de mieux comprendre les processus électoraux afin que celle-ci se les approprie et qu'elle leur accorde sa confiance. A cet effet, il est important que les ONGs œuvrant dans ce domaine puissent disposer des ressources nécessaires pour assurer, tout au long du processus, le dialogue entre la société civile et tous les acteurs du processus.

La société civile, son rôle, sa participation aux différentes étapes du processus

Eu égard à la situation des Pays du Sud de la Méditerranée, le Forum a exprimé trois priorités en ce qui concerne la place et le rôle de la société civile dans les processus électoraux.

Il est apparu indispensable de prendre acte de la nécessité de l'émergence d'une nouvelle société civile – responsable, indépendante et citoyenne – qui puisse contribuer de manière transversale aux processus de réforme et/ou aux transitions démocratiques en cours.

Il est également important de tenir compte du rôle essentiel que les ONGs doivent pouvoir jouer pour encourager la participation démocratique et citoyenne. De plus les ONGs se doivent de faciliter et/ou d'assurer l'information des citoyens sur les programmes politiques, sur l'importance de l'accès équitable aux médias et sur la prévention nécessaire des abus.

Pour que les ONGs puissent assumer pleinement et en toute indépendance leur rôle, il est également essentiel qu'elles puissent être dotées d'un cadre légal et institutionnel.

Le rôle des médias

Le Forum a pris note d'un déficit important de confiance, constaté en général dans les pays du Sud de la Méditerranée, et qui se situe à la fois entre l'opinion et les médias, l'opinion et les pouvoirs publics, les médias et les pouvoirs publics et vice-et-versa.

Par ailleurs, il a été fait état d'une demande et d'un besoin important de médias d'opinion, c'est-à-dire de médias sachant traiter l'information de façon objective tout en revendiquant leurs propres analyses et interprétations des faits.

Concernant l'apport et les bénéfices indiscutables de l'émergence de nouveaux médias et d'un journalisme citoyen, il a été souligné que leur exercice devait impérativement s'appuyer sur les règles et la déontologie d'un encadrement professionnel.

Conclusions Générales

A l'issue de ses travaux le Forum a affirmé le souhait que ses recommandations soient saisies par les différents acteurs – aussi bien au niveau national qu'international – qu'elles fassent l'objet d'un examen attentif et qu'elles soient suivies de mises en œuvre et d'actions concrètes.

A cet égard, le rôle des Organisations internationales, qu'elles soient européennes comme l'Union européenne et le Conseil de l'Europe ou internationales comme la Ligue des États Arabes, l'Organisation des États Américains (OAS), International IDEA et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) est significatif et une coopération entre elles doit être encouragée. Pour ce qui est des activités relatives à la participation de la société civile aux processus électoraux, la Conférence des OINGs du Conseil de l'Europe doit être un partenaire privilégié

Les débats sur les questions majeures que soulèvent les processus électoraux attestent une convergence des différents points de vue qui ont pu s'exprimer et que le Forum de Lisbonne – et notamment l'édition 2014 – a tout particulièrement mis en valeur. Cette convergence doit être entretenue au-delà des difficultés et des obstacles qui peuvent ralentir un processus de coopération qui doit être préservé et développé.

C'est dans cet état d'esprit et dans cette perspective, que le Forum de Lisbonne invite les responsables des pays du Sud à soumettre les questions prioritaires qu'ils souhaiteraient voir aborder.

A cet égard, les participants ont salué avec satisfaction la disponibilité du Maroc et de la Tunisie à accueillir dans leurs capitales respectives des réunions de suivi.

Les Participants ont remercié les Autorités portugaises, les Autorités marocaines ainsi que la Fondation Aga Khan Development Network, pour l'accueil qui leur a été réservé au Forum de Lisbonne 2014, ainsi que l'Union Européenne pour le soutien donné à l'organisation du Forum dans le cadre du Programme « Renforcer la réforme démocratique dans les pays du voisinage méridional. »

Les participants ont finalement salué la tenue des Forums de Lisbonne, la plateforme qu'ils constituent, et l'opportunité qu'ils offrent d'entretenir et de développer un dialogue fructueux entre les pays de l'Europe et les régions voisines, notamment avec les Pays du Sud de la Méditerranée, pour une coopération concrète dans des domaines d'intérêt communs.